

**Décision relative à la composition du comité de sélection constitué pour le recrutement d'un professeur TPCAU - catégorie 2 - Référence CSP 2023-1417903 - de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville, au titre de l'année 2024.**

Visas :

- Vu le décret n°2018-109 du 15 février relatif aux Ecoles nationales supérieures d'architecture ;
- Vu le décret n°2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des ENSA, articles 11, 12 et 13 ;
- Vu l'arrêté du 24 avril 2018 fixant la liste des corps de fonctionnaires assimilés aux professeurs et aux maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture ;
- Vu l'arrêté du 2 novembre 2018 relatif aux modalités d'organisation et de fonctionnement des comités de sélection chargés du recrutement des professeurs et des maîtres de conférences des ENSA ;
- Vu l'arrêté du 3 janvier 2020 relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture ;
- Vu les avis rendus par le conseil pédagogique et scientifique réuni en formation restreinte le 19 mars et le 18 avril 2024 ;

Le Directeur de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville décide :

Article 1 :

La composition du comité de sélection est arrêtée comme suit :

- **Soline Nivet**, Professeure des ENSA - TPCAU, ENSA de Paris-Malaquais, **Présidente**
- **Philippe Prost**, Professeur des ENSA - TPCAU, ENSA de Paris-Belleville, **Vice-Président**
- **François Brugel**, Professeur des ENSA - TPCAU, ENSA de Marseille
- **Patrick Henry**, Professeur des ENSA - TPCAU, ENSA de Paris-Belleville
- **Xavier Lagurgue**, Professeur des ENSA - TPCAU, ENSA de Paris-La Villette
- **Virginie Picon-Lefebvre**, Professeure des ENSA - HCA, ENSA de Paris-Belleville
- **Maëlle Tessier**, Professeure des ENSA - TPCAU, ENSA de Nantes
- **Estelle Thibault**, Professeure des ENSA - HCA, ENSA de Paris-Belleville

Article 2 :

La composition du comité de sélection est rendue publique.

Fait à Paris, le 18 avril 2024.

Le Directeur de l'ENSA Paris-Belleville

François Brouat

